

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 12 (1873-1874)
Heft: 69

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1873

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les articles fondamentaux et statutaires seraient extraits du règlement et présentés, avec la demande, à l'approbation de l'Etat.

Après cette décision préliminaire, on passe à l'examen et à la discussion du projet présenté jusqu'à l'article 26.

L'heure étant avancée, la séance est levée et la suite de la discussion renvoyée à une nouvelle assemblée générale qui sera convoquée aussi prochainement que possible.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1873.

Présidence de M. GUILLEMIN, vice-président.

M. le secrétaire étant absent, la lecture du procès-verbal est renvoyée à la prochaine séance.

M. le président donne communication à la Société de la présentation de M. Louis PELET, instituteur à Lausanne, présenté par M. L^s Mayor, et de M. J. de MOLLINS, docteur en philosophie, présenté par M. le Dr Philippe De la Harpe.

M. CAUDERAY fait une communication sur la différence d'heure adoptée par les compagnies de chemins de fer entre Paris et Berne.

M. le Dr Phil. DE LA HARPE fait une communication sur la flore des parties inférieures des tourbières.

M. P. VUILLET annonce la formation, à Aubonne, d'une Société ayant pour but la création, dans cette ville, d'un Musée d'histoire naturelle et des beaux-arts.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

du 18 janvier 1873.

Présidence de M. FOREL, président.

Secrétaire: M. W. FRAISSE.

Le procès-verbal de la séance générale du 28 décembre 1872 est lu et approuvé.

MM. Louis PELET, J. DE MOLLINS, Henri MANUEL, MULLER, docteur et Emile GROS, vétérinaire, sont proclamés membres effectifs de la Société.

M. William BARBEY, à Valleyres sous Rances, est présenté par M. Forel comme membre de la Société.

M. le président indique les livres reçus depuis la dernière séance.

On passe ensuite à la discussion du nouveau règlement, discussion qui n'a pu être achevée dans la séance du 28 décembre dernier.

Les articles 10, 11 et 26, qui avaient été renvoyés à une nouvelle étude, sont repris et adoptés dans la nouvelle forme proposée par la commission.

Les articles 29 à 31 sont adoptés avec de légers changements de rédaction.

Après une longue discussion, qui a donné lieu à plusieurs amendements proposés par divers membres de l'assemblée et ayant tous pour but de concilier autant que possible la généreuse intention de M. G. de Rumine, avec la possibilité pratique de l'institution d'un prix, on admet, en résumé, un chapitre IV du titre III, ainsi conçu :

Chapitre IV. — FONDS DE RUMINE.

Art. 39. Une somme de six cents francs est consacrée, chaque année, à la Bibliothèque sous le nom de *Fonds de Rumine*.

Le titre IV du projet est ensuite adopté avec un léger changement de simple rédaction.

La discussion des articles étant terminée, M. le président ouvre une discussion générale sur l'ensemble du projet tel qu'il vient d'être amendé et adopté en détail.

A la votation, le nouveau règlement est adopté à une grande majorité. Il prendra la date de ce jour.

L'assemblée passe ensuite aux nominations prévues par le nouveau règlement et indiquées à l'ordre du jour.

1^{er} tour de scrutin : Votants, 33 ; majorité, 17. — M. E. GUILLEMIN, ingénieur-chimiste, est nommé président pour l'année 1873.

2^e tour de scrutin : Votants, 33 ; majorité, 17. — Point de résultat.

3^e tour de scrutin : Votants, 32 ; majorité, 17. — M. S. CUÉNOUD, professeur, est nommé vice-président pour 1873.

4^e tour de scrutin : Votants, 22 ; majorité, 12. — MM.

LARGUIER, docteur ; FRAISSE, ingénieur, et BIELER, vétérinaire, sont nommés membres du Comité pour trois ans. — Un tirage au sort les désigne dans l'ordre suivant, quant à leur tour de sortie, selon les prescriptions du règlement :

M. Bieler, M. Fraisse et M. Larguier.

On nomme ensuite les trois commissaires-vérificateurs pour l'année 1873. Sont élus : MM. Jules Piccard, commissaire-général ; Charles Dufour, professeur, et Fréd. Burnier, colonel.

M. le président annonce que les trois règlements spéciaux prescrits par le nouveau règlement seront préparés par le Comité avant l'époque de l'Assemblée générale de juin.

Sur la proposition du Bureau, on décide d'ouvrir au nouveau Comité une compétence de mille francs pour faire face aux dépenses nécessaires à la réorganisation de la Société, jusqu'à une prochaine Assemblée générale.

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 1873.

Présidence de M. GUILLEMIN, président.

Secrétaire : M. W. FRAISSE.

Lecture est faite des procès-verbaux des deux dernières séances des 8 et 18 janvier, lesquels sont approuvés,

M. William BARBEY, présenté dans la dernière séance, est proclamé membre effectif de la Société.

M. L. DUFOUR, professeur, « attire l'attention de la Société sur la baisse remarquable du baromètre qui s'est produite le 20 janvier courant. Il y a eu, dans l'après-midi, un minimum rare. A Lausanne, M. Dufour a noté 24^{mm},7 au-dessous de la pression moyenne; — à l'observatoire de Genève, on a observé, à 4 heures après-midi, 25^{mm} au-dessous de la moyenne; — à Berne, 24^{mm},9. — Il faut remonter au 26 décembre 1857, c'est-à-dire à 15 ans en arrière, pour trouver une baisse plus forte. Ce jour-là, à Genève, on eût 26^{mm},3 au-dessous de la moyenne.

Le 20 janvier, la baisse a été bien plus considérable encore sur les côtes occidentales de l'Europe que chez nous, On a eu 720^{mm} à Valencia, 724^{mm} à Londres, 732^{mm} à Brest, etc. — Cette perturbation si prononcée de la pression vient de s'accompagner de tempêtes violentes de SO. »

M. L. DUFOUR fait remarquer que, dans ces derniers jours, on a exagéré dans les journaux et dans le public le caractère exceptionnel de l'hiver que nous traversons. L'hiver de 1868-1869 a été, *au moins jusqu'à la date actuelle*, tout aussi doux. Décembre 1868, qui a été sensiblement plus doux que décembre 1872, est le mois de décembre le plus chaud qu'on ait observé à Genève depuis 1826, et à Paris depuis 1806. A Lausanne, durant tout ce mois, le thermomètre n'est jamais descendu au-dessous 0° et a été souvent entre 10 et 15°.

Le commencement de janvier 1869 a été aussi peu rigoureux que les jours que nous venons de traverser et

des froids très vifs sont arrivés seulement vers le 22 janvier. A cette époque, la végétation présentait des phénomènes de précocité plus prononcés encore que ceux de l'époque actuelle. Malgré cette comparaison et ces réserves, il demeure incontestable que l'hiver 1872-1873 apparaît, jusqu'ici, comme exceptionnellement doux. Beaucoup de bourgeons sont entr'ouverts, beaucoup de petites fleurs émaillent les prairies et il n'y a pas encore eu de gelée sérieuse.

M. L. DUFOUR montre à la Société une gelée formée d'une partie de paraffine et de trois parties d'huile de pétrole qui convient très bien pour oindre les surfaces métalliques polies exposées à l'air. Ces surfaces sont ainsi préservées de l'oxidation.

M. L. DUFOUR signale à la Société, en ajoutant quelques explications, un moyen facile de voir le phénomène connu sous le nom de *spectre du Brocken*. Lorsqu'un brouillard épais, comme il y en a tant eu ces dernières semaines, remplit l'atmosphère, il suffit de regarder dans le brouillard pendant la nuit en même temps qu'une lumière un peu vive est placée en arrière. L'ombre du spectateur apparaît alors dans le brouillard.

En éclairant avec la lampe à magnésium, M. Dufour a obtenu ce phénomène d'une façon très marquée.

M. RENEVIER, professeur, donne connaissance d'une circulaire de la *Société paléontologique suisse*, société en formation par l'initiative de MM. *Rutimeyer, Renevier et de Loriol*. Il propose que la Société vaudoise de sciences naturelles donne son adhésion à ce projet.

On renvoie la question, avec recommandation, au Comité, qui fera une proposition à la prochaine séance.

M. FOREL, professeur, présente un débris fossile de Rhinoçéros trouvé dans la molasse, à Bretigny sur Morrens; c'est un maxillaire inférieur. Cette pièce intéressante sera remise au Musée cantonale pour la collection paléontologique.

M. Edouard PANCHAUD donne quelques détails sur les charbonnages des environs de Mons (Belgique) et présente un échantillon d'empreinte de fougère retirée d'un puits de 500 mètres de profondeur. Il donne à la Société le catalogue de la collection préhistorique du Musée de Bruxelles et donne quelques détails sur le système de classement qui y est adopté.

M. BIELER attire l'attention des ornithologistes sur l'énorme quantité de geais qui a été vue cette année dans certaines parties de notre pays.

M. GUILLEMIN, revenant sur la gelée indiquée par M. Dufour pour la préservation des surfaces métalliques exposées à l'humidité de l'air, dit que, pour les armes, il a reconnu que les meilleures huiles n'étaient jamais exemptes d'un principe un peu acide. Il corrige ces huiles en y mettant une légère quantité d'amoniaque, après quoi leur emploi pour préserver les armes réussit très bien.



Le prochain n° du *Bulletin* contiendra, outre les mémoires et la suite des procès-verbaux :

- 1) La liste des ouvrages reçus;
- 2) Les Règlements de la Société;
- 3) La table des matières du vol. XI.

